

## PROJET ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE LYONNAIS

ATELIER EXPLORATOIRE – PLANIFICATION ET DÉSERTS ALIMENTAIRES - 13 décembre 2019

---

### COMMENT FAIRE DE L'ACCESSIBILITÉ À UNE ALIMENTATION SAINES UN MOTEUR DE L'AMÉNAGEMENT

---

#### **Acte 1 : Refaire la ville au prisme de l'accessibilité à une alimentation saine : Où en est-on ?**

Introduction par Urbalyon

Présentation et échanges avec Serge Bonnefoy

#### **Acte 2 : Lutter contre les déserts alimentaires : parole aux initiatives à l'œuvre**

Témoignages d'acteurs

SYNTHÈSE
----------

L'historique de l'aménagement urbain permet de rappeler les liens avec les flux alimentaires et les conséquences sur l'offre alimentaire et les comportements individuelles. Après le développement des centres commerciaux en périphérie des villes on assiste au retour des petits commerces en centre-ville mais pas de manière équitable dans tous les quartiers. Il y a donc un besoin de repenser la ville en fonction de l'accès à l'alimentation saine pour tous. Les PAT sont l'occasion pour les territoires de faire ce travail de manière globale : penser l'aménagement de l'offre alimentaire sur leur territoire en réflexion partagée avec l'ensemble des acteurs notamment les aménageurs, les producteurs et distributeurs, les collectivités, les habitants et les professionnels de la santé.

Serge Bonnefoy de Terres en ville et du Réseau National des PAT brosse un portrait des territoires engagés dans la démarche ; des plus opportunistes aux plus vertueux (vision globale de l'alimentation incluant les aspects sociaux, urbains, économiques, culturels et de santé). Il est nécessaire de s'inspirer des initiatives terrains, des actions portées dans les quartiers. Par exemple, les EIS (Evaluation d'Impact Santé) évaluent l'ensemble des facteurs liés au développement des maladies chroniques dans certains quartiers. D'autres témoignages mettent en avant les limites et les leviers dont doit se saisir la collectivité pour coordonner l'ensemble des actions de manière harmonieuse et juste :

- L'accessibilité des produits et le besoin de subventionner et de réduire les coûts alors que l'on souhaite mieux rémunérer les producteurs
- La question du gaspillage
- Des questions philosophiques comme « le bien-être alimentaire » qui est une notion assez personnelle liée à notre éducation, culture... mais aussi la question « du choix alimentaire » et si elle se pose pour tout le monde.
- La disponibilité alimentaire, la mobilité et le bilan carbone associé
- La transformation des produits frais et les cultures culinaires /recettes associées.
- Le besoin de co-construire, de réunir l'ensemble des acteurs

Le travail en sous-groupes en ateliers va permettre d'approfondir ces notions.

## COMPTE-RENDU

### ACTE 1 Refaire la ville au prisme de l'accessibilité à une alimentation saine : où en est-on ?

#### ● **Camille Tedesco – URBALYON**

Travail réalisé à l'agence d'urbanisme pour montrer le lien entre urbanisme et alimentation, le lien entre « fait urbain » et « fait alimentaire ».

Il y a quatre grandes époques qui expliquent le lien entre aménagement territorial et offre alimentaire et qui posent aujourd'hui les questions de justice spatiale de l'alimentation.

- Époque contemporaine : l'alimentation arrivait par les fleuves, concentration de l'offre au centre organique de la ville.
- 1850-1950 : développement urbain et agricole synergique. La ville s'agrandit. Politique d'hygiénisme, développement de l'agriculture et des transports.
- Trente glorieuses 1950-2000 : Rupture entre fait urbain et fait alimentaire. Début du système alimentaire d'aujourd'hui et les externalités négatives engendrées. Disparition des petits commerces du centre au profit des supermarchés en périphérie.
- 2000 et + : Réinstallation des petits supermarchés en centre-ville. Des nouvelles formes de commerce comme les circuits courts et la nécessité de protection des terres agricoles face à l'urbanisation. Double constat : alimentation locale minoritaire et corrélation entre revenus des ménages et état de santé des ménages (maladies chroniques liées à l'alimentation).

**Cela amène donc à la réflexion autour de « la notion d'environnements alimentaires » : quel type de commerces et d'offres pour quelle qualité de produits ? Quelle culture et éducation alimentaire est véhiculée ? Et quelle typologie de territoires peut-on distinguer avec les problématiques alimentaires associées ?**

Il y a donc besoin de faire entrer l'alimentation dans les politiques et les pratiques d'aménagement du territoire.

[Lien vers la publication](#)

#### ● **Serge Bonnefoy - TERRES EN VILLE**

*Chef de file du RnPAT (Réseau national des plans alimentaires territoriaux). Création en 2017, 104 membres, pluridisciplinaire, l'objectif est de couvrir 6 thématiques : urbanisation et aménagement, économie alimentaire, culture gastronomique, alimentation et santé, environnement et accessibilité sociale.*

Pour cette deuxième saison, en 2019 le RnPAT avait pour objectifs de sensibiliser les acteurs, d'évaluer les dispositifs, de mobiliser d'autres politiques, d'autres territoires, d'innover dans les champs stratégiques et de contribuer à la cohérence de la politique alimentaire nationale.

***Naissance des PAT***

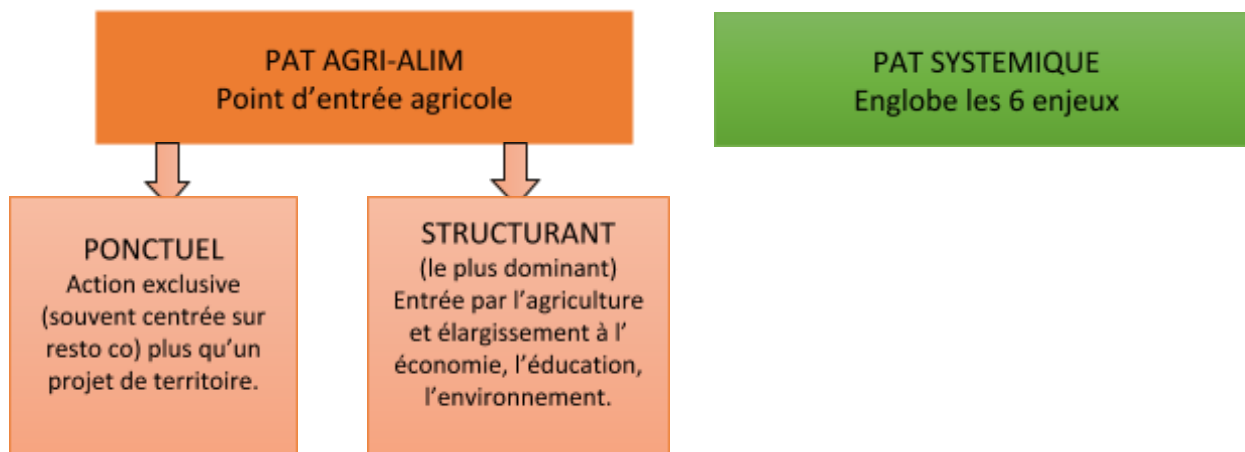
Plusieurs événements successifs ont contribué à l'appropriation de la question alimentaire des territoires : la naissance de l'agriculture paysanne a porté le débat de l'agriculture sur le devant de la scène, le développement durable, l'évolution de la politique nationale de l'alimentation, les crises agricoles. La territorialisation de la politique alimentaire a commencé en 1979 et s'est poursuivie jusqu'aux années 2000 où l'on a réellement pris conscience que l'alimentation est aussi l'affaire des collectivités.

Depuis 2010 l'outil national c'est le PNA (Programme National Alimentaire). Aujourd'hui on en est au PNA 3 (2018-2023).

Mais c'est la « loi avenir » de 2014 initiée par Europe Ecologie qui va poser la notion de PAT. Ceux-ci sont définis de manière très générale pour laisser aux territoires une certaine souplesse de décision. Une instruction ministérielle complète la définition comme par exemple la bonne articulation avec le SCOT (protection du foncier agricole).

### **Bilan en 2019**

175 PAT en France. La plupart sont portés par des communautés de communes et n'ont pas les acteurs économiques. Deux grands types :



### **Exemple du PAT systémique de la métropole lilloise.**



Les dispositifs systémiques associent les habitants et les acteurs du territoire. Dimension individuelle et sociale dès le départ. Contribuer au bien-être des habitants.

### **Planification alimentaire, point sur la recherche**

Dans les années 2000, des chercheurs anglo-saxons ont fait le constat que l'alimentation n'était pas au cœur de la planification urbaine. Cela a conduit à la naissance du **réseau Aesop** et de la notion d'**urban food planning**.

Comment relier toutes les recherches et les études à la planification alimentaire ? Toutes ces questions ont commencé avec la protection des zones agricoles en périphérie des villes.

Questions étudiées par les chercheurs :

- L'autonomie alimentaire, la Suisse pionnière en la matière a atteint 59% d'autonomie alimentaire, il ne faut donc pas se limiter à cette notion.
- Les déserts alimentaires et le paysage alimentaire (foodscape) pour voir comment la localisation des commerces induit certains comportements alimentaires
- La souveraineté alimentaire
- La nourriture jardinière.

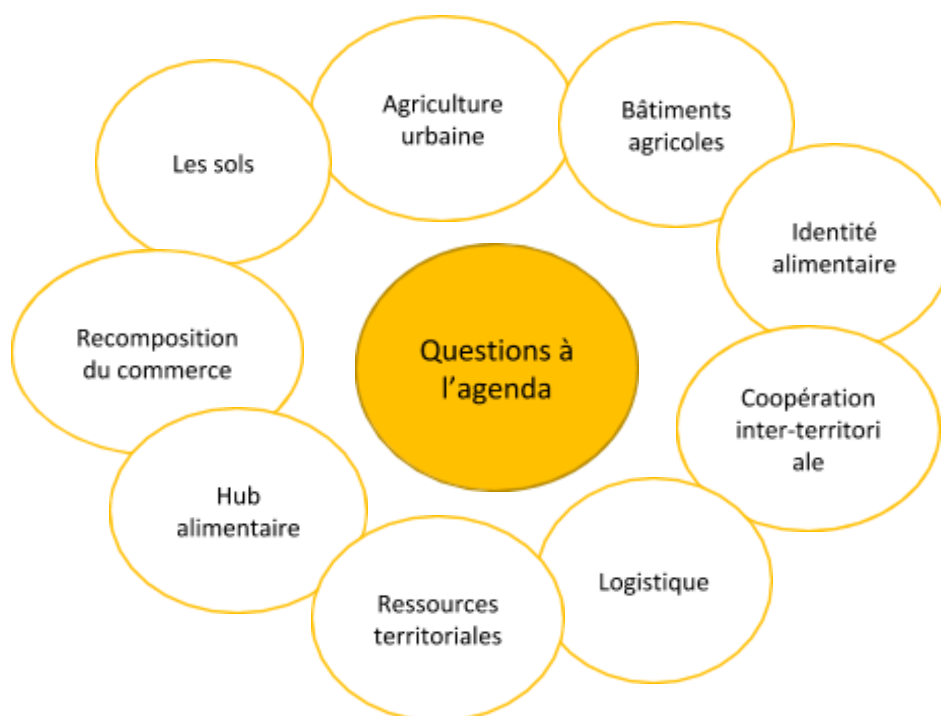
On observe le développement des recherches participatives et le design politique publique (transect).

Exemple de transect à insérer

Beaucoup d'études, d'orientations mais encore peu de dispositions contraignantes dans les SCOT et PLUi.

### *Les perspectives*

Références : FRUGAL, CHAIRE UNESCO Alimentations du monde, PAT Lab ...



- **Questions :**

Y a-t-il une **qualité** alimentaire définie en commun au niveau des PAT ?

Quels moyens financiers sont injectés ?

**SB :** C'est une politique de l'état qui n'est pas très financée. L'état espérait que les régions prendraient la main. Il est possible de mobiliser des tas de financement venant d'ailleurs : eau, ADEME, mécénat privé, ... 17 types de financement. Cela nécessite donc de faire encore plus de transversalité. Par exemple, la région Centre Loire a redonné des objectifs plus globaux et du coup finance le PAT.

Quelle est votre définition du « bien-être » et des « cultures saines » ?

L'impact des pesticides sur la santé et la notion/définition du bien-être alimentaire, alimentation saine ?

**SB :** J'anime le réseau national des PAT. Notre travail est d'analyser les projets alimentaires mis en place sur les territoires. Il n'y a pas de précisions exactes sur le type d'agriculture, l'agroécologie, les territoires sont libres de développer leur projet. Il y a donc différentes tendances. Par exemple, le Douaisis a un refus très clair des pesticides. Dans la majorité des territoires, on retrouve la prescription de méthodes agroécologiques, pas seulement bio. De mon point de vue, c'est la démarche nécessaire pour amener l'ensemble des acteurs sur la table et éviter les clivages.

Concernant la définition du bien-être : il existe un grand nombre de définitions mais celle-ci doit être définie par les locaux.

Critique sur PAT Lille : il faut partir des territoires ! Donner une place au social et revoir les inégalités. Les acteurs de l'alimentation notamment la puissance des grands groupes.

**SB :** Le PAT de Lille est bien ancré sur le local et les valeurs spécifiques du territoire. Il y a aussi beaucoup de choses sur la lutte contre la précarité. Il faut aller dans les actions mises en place pour comprendre l'ampleur de leur projet. Il y a la volonté de construire avec l'ensemble des acteurs (sociaux, économiques, collectivités, recherche...).

## ACTE 2 : TABLE RONDE Lutter contre les déserts alimentaires : parole aux initiatives à l'œuvre

- **Pascale Colom - Directrice de la santé publique à la mairie de Villeurbanne**

Pouvez-vous nous présenter rapidement en quoi consiste un EIS ? Pouvez-vous nous restituer ce que cette démarche de diagnostic a mis en lumière dans les liens santé publique - facteurs socio-économique - alimentation - aménagement du territoire ?

Le comportement des individus est vecteur de problèmes de santé mais plein d'autres facteurs entrent en jeu : la pollution, la mobilité, l'offre commerciale. Il y a un besoin d'analyser l'ensemble des déterminants. L'EIS permet de décortiquer déterminants qui agissent sur la santé autour d'un projet (par ex. le renouvellement urbain). Comment ouvrir son champ de vision pour améliorer la santé et agir sur l'ensemble des facteurs ?

Il est indispensable d'associer l'ensemble des partenaires et de co-construire ensemble ; promouvoir un travail transversal.

Méthode : sélectionner le périmètre de l'étude, évaluer les impacts par la biblio + travail d'enquêtes + concertation habitants et ensuite on fait des recommandations. L' élu a ensuite le pouvoir de

prendre les décisions. Ce n'est pas très coûteux. C'est possible de mobiliser l'ARS sur ces questions et ce serait bien de les généraliser à tous les projets urbains.

Exemple du quartier des Buers : constat de santé dramatique (diabète, alimentation...). L'aménagement urbain a été revu pour favoriser et développer l'activité physique. Sur cette étude, l'alimentation n'était pas le 1<sup>er</sup> enjeu.

EIS = méthode pour mettre tous les acteurs autour de la table et prendre l'ensemble des enjeux en compte.

**Question public : Abondement, prise en charge sur les paniers par la municipalité et à quelle hauteur ?**

Subventions de la municipalité sur le projet global de l'association. Il y a aussi des financements métropolitains et de l'ARS. Il est difficile de donner la part dédiée au coût de revient des paniers.

- **Juliette Lucas - Chargée de mission territoriale des Buers**

**Des situations révélées par l'EIS vous avez opéré un plan d'actions sur le quartier des Buers. Pouvez-vous nous dresser une cartographie des actions initiées sur le territoire ?**

Le Quartier des Buers est le QPV le plus pauvre du territoire villeurbannais. C'est un parc social ancien, 750 logements qui sont dégradés et qui sont juste à côté du boulevard périphérique. C'est un quartier ANRU et le relogement est déjà en cours pour les parties démolies.

L'EIS n'a pas traité les aspects alimentaires mais il y a des préconisations pour installer une moyenne surface alimentaires mais aussi intégrer un volet pédagogique avec la création de jardins partagés. La présence d'une asso « Légum' au logis » née d'une idée d'un bailleur social est déjà un facteur pédagogique intéressant. Ils proposent des paniers fermiers à coûts maîtrisés et sans engagement. Le tarif est en-dessous du prix du panier. L'objectif est de favoriser une alimentation plus saine. Depuis 2015, il y a un rapprochement avec l'association VRAC qui a permis d'accéder à une épicerie de produits secs. Une certaine partie de la population n'est toujours pas touchée. La question du choix alimentaire est complexe ? Est-ce que toutes les familles ont le choix alim ?

Réflexion à partir de cette asso, comment les familles pourraient accéder au vrac de fruits et légumes sans commandes sur des produits de longue consommation ? Avec un volet communication pour toucher plus de familles.

**Question public : Est-ce que la question du gaspillage et de la transformation alimentaire est abordé avec les familles ?**

Les comportements alimentaires n'ont pas été étudiés. L'association organise des temps de cuisine et d'échanges sur les recettes.

VRAC : l'asso contribue aussi à limiter le gaspillage par le choix de son mode de distribution.

- **Gaëlle Blino – Association VRAC**

**Vous êtes, parmi d'autres acteurs, des acteurs incontournables de l'alimentation durable dans les quartiers. Peux-tu nous présenter rapidement les activités de VRAC, les champs d'intervention et les conditions d'accueil dans un quartier pour pouvoir mener vos actions ?**

Il s'agit d'un groupement d'achat pour les habitants des QPV. 13 quartiers au total. La revente à prix coutants les produits que l'on achète permet aux populations les plus démunies d'accéder à des produits de bonne qualité. Il s'agit de produits d'épicerie sèche, frais et d'entretiens à des prix raisonnables.

Selon nous il y a trois enjeux majeurs dans la spatialisation urbaine :

- La reconexion des quartiers avec les centre-ville
- l'offre alimentaire suffisante
- les moyens financiers pour choisir son alimentation.

Pour être bien accueilli dans les quartiers il y a l'importance d'être reconnu, identifié et d'être en lien avec les acteurs des territoires (habitants, élus...). Il est important aussi d'avoir une complémentarité d'offres.

- **Yves Durieux – Cigales Rieuse**

Pouvez-vous nous présenter succinctement le concept des club CIGALE? Pouvez-vous parler d'un club qui aurait permis l'installation/ l'accompagnement d'une personne en lien avec notre sujet, à savoir la juste répartition spatiale d'une alimentation saine à coût maîtrisé ?

Il s'agit de club d'investisseurs pour une gestion alternative de l'économie sociale et solidaire. Distorsion de la loi « Monori ». 10 à 20 personnes apportent une partie de leur épargne (de 10 à 450 euros/ mois, la moyenne des contributions = 20-25 euros) pour participer à des projets locaux. L'asso est donc à l'origine de l'organisation de projet. On travaille avec des collectivités et d'autres associations. À l'origine il y avait un accompagnement financier des régions (plus maintenant) et nous étions soutenus par les trois grandes métropoles (Lyon, Clermont Ferrand et Grenoble).

Il existe une diversité de projets selon les territoires et les quartiers. Sur la métropole de Lyon il y a une dizaine de clubs. Le monde agricole est très individualisé alors que Cigale est à vocation sociale collective. Exemples d'actions : librairie, vêtements, zéro déchets, atelier de menuiserie. « À la source » (épicerie vrac et zéro déchets) a été accompagné par trois clubs Cigale. Il s'agissait de les mettre en relation avec des producteurs locaux pour proposer des produits frais. Projet d'accompagnement sur 5 ans.

- **Thomas Thizy Gérant de l'épicerie mobile « Les Monts en Vrac » Monts du Lyonnais**

Dans un premier temps, peux-tu nous expliquer rapidement en quoi consiste le projet de l'épicerie mobile que tu vas bientôt démarrer ? Qu'est-ce que cela apporte à un territoire plutôt rural ?

Offre de produits d'épicerie en vrac non périssables.

Faire des marchés le matin et faire des stations dans les villages l'après-midi pour les actifs qui ne peuvent aller au marché.

- L'itinérance permet de réduire l'impact carbone des déplacements des consommateurs.
- Recréer, retisser du lien et diminuer la dépendance à l'automobile.
- Répondre à la demande de produits de qualité (bio) dont l'offre est insuffisante sur le territoire

Question public : quels critères pour le choix des stations ?

Villages qui ne disposent pas d'épicerie pour toucher les personnes isolées. L'itinérance me permettra d'ajuster.

Remarque : Il serait bien d'apporter plus de cohérence entre les différents projets par exemple avec ce qui est fait dans les documents d'urbanisme commercial. Les communes rurales comme dans les

monts du lyonnais, n'ont plus de commerces et pourtant la population a énormément augmenté.  
Quelle capacité à s'alimenter en local partout sur le territoire ?